

Région

Une fédération des milieux
économiques à l'échelle lémanique

Sous l'impulsion du Conseil du Léman a été créée en 1992 l'Union lémanique des Chambres de Commerce qui réunit les CCI de l'Ain, de Genève, de la Haute-Savoie, du Valais et de Vaud autour de projets collaboratifs destinés à favoriser des courants d'affaires franco-suisse.



Les derniers indicateurs prévoient une stabilisation de la croissance du secteur de l'industrie après la chute historique ce printemps. Les mesures de soutien en France et en Suisse ont permis d'atténuer le choc. Cependant, dans ce climat d'incertitudes, marqué par des appels à une souveraineté économique et avec des risques de repli sur soi, de nombreux défis se posent pour l'avenir de l'industrie. Le domaine des machines-outils est particulièrement concerné par ces questions. Pour faire le point, une centaine d'entrepreneurs français et suisses se sont donné rendez-vous ce 8 octobre à Mex pour la convention d'affaires de l'Union lémanique des chambres de commerce. L'occasion aussi d'un échange avec les autorités politiques.

Avec près de 250'000 emplois, le secteur de l'industrie revêt un intérêt stratégique pour le dynamisme de tout un bassin de vie transfrontalier autour du Léman. Dans le domaine des machines-outils, la pandémie a fortement influencé l'activité de production et le niveau des commandes.

Le cœur de l'industrie lémanique bat sans frontière

Qu'il s'agisse d'équipements mécaniques, de machines textiles ou encore de systèmes de connexion et robotique. Les rencontres de ce jeudi au sein de l'entreprise Bobst, ont été organisées pour stimuler les capacités d'innovation et d'adaptation des entreprises. L'objectif est de faciliter la recherche de partenariats entre acteurs de la filière, dans une approche locale - transfrontalière et lémanique. Ce réseautage en période de crise est d'autant plus important qu'il cor-



La convention d'affaires de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce s'est tenue à Mex (Vaud) chez Bopst, un leader mondial des emballages. Au cœur de l'événement l'industrie a confirmé être un trait d'union de l'espace franco-suisse.

respond aux besoins d'entreprises exposées aux mêmes difficultés.

L'évolution de la situation économique de part et d'autre de la frontière conditionne, aussi, la cohésion sociale du bassin lémanique. L'industrie est en effet l'un des principaux employeurs de ce territoire frontalier et le manque de visibilité auquel elle est confrontée aujourd'hui induit de fortes incertitudes en matière d'emploi, tant en France qu'en Suisse; d'autant que cette menace concerne un bassin de vie dont l'interconnexion et l'interdépendance se mesurent aussi en termes de main d'œuvre, avec un secteur industriel qui compte aujourd'hui près de 20'000 frontaliers. Croisant les regards politiques et économiques, les représentants du Conseil du Léman et de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce ont confirmé, en marge de la convention d'affaires, l'importance d'un climat de confiance et des condi-

tions de coopération de nature à rassurer les entreprises. Le retour de l'Etat stratège en France mais aussi les discussions autour de l'accord-cadre entre Berne et Bruxelles doivent prendre en compte l'importance des chaînes de valeur existantes à l'échelle d'une région transfrontalière. Les acteurs de l'économie régionale lémanique, dans le climat d'incertitude actuel, doivent pouvoir compter sur une prise en compte de leurs besoins au-delà des dispositifs nationaux.

LE COMITÉ DE L'ULCC

- Aude Pugin, Vaud, présidente de la CVCI et de l'ULCC (2000/2021)
- Patrice Fontenat, Ain
- Vincent Subilia, Genève
- Sylvain Dizerens, Haute-Savoie
- Vincent Riesen, Valais